

REPUBLIQUE DU DAHOMEY  
-----  
LE PRESIDENT DU CONSEIL  
-----

II) SECRET N° 160 /PC/SGG.

LE PRESIDENT DU CONSEIL CHEF DU GOUVERNEMENT,

VU la Constitution du 11 Janvier 1964 ;

VU le Décret n° 33/PR du 25 Janvier 1964, portant formation du  
Gouvernement

VU le Décret n° 41/PC/SGG. du 15 Avril 1964, fixant la liste des  
charges pour lesquels la nomination est laissée  
à la discrétion du Gouvernement ;

DECRETE :

1. Les dispositions du décret n° 153/PC/SGG. du 22 Avril 1965  
sont abrogées et remplacées par les suivantes :

1. M. Henri BRUN, Administrateur en Chef 3ème échelon des  
Services à la disposition du Gouvernement Dahoméen par le Gouvernement  
est nommé Conseiller Technique en planification au Cabinet du  
Président du Conseil, Chef du Gouvernement.

2. Le présent décret qui prendra effet pour compter de la date  
effective de service de l'intéressé sera enregistré et publié  
au Journal Officiel de la République du Dahomey.

Fait à COTONOU, le 30 AVRIL 1965

Président du Conseil  
Gouvernement,



Finances, des  
Revenus et du Plan,

J. AHOMADEGBE-TOMETIN

*guy*  
AN